

REF A11A01755

REAGENT 30 mL

IVD CE




HORIBA ABX SAS
Parc Euromédecine
Rue du Caducée
BP 7290
34184 Montpellier Cedex 4
FRANCE

ABX Pentra Clean-Chem CP

- Pentra C200
- Pentra C400
- ABX Pentra 400

Solution de nettoyage utilisée sur les analyseurs de biochimie HORIBA Medical.

Domaine d'utilisation^{ab}

ABX Pentra Clean-Chem CP est une solution de nettoyage utilisée sur les analyseurs de biochimie HORIBA Medical.

Utilisation en laboratoires cliniques.

Réactifs

ABX Pentra Clean-Chem CP est prêt à l'emploi. Ce réactif contient de l'hydroxyde de sodium (< 2%).

Le pH de la solution est supérieur à 12.

ABX Pentra Clean-Chem CP doit être utilisé conformément à la présente notice. Le fabricant ne peut garantir son efficacité si ces conditions ne sont pas respectées.

Manipulation sur Pentra C200

1. Retirer le bouchon de la cassette, transvaser le volume requis d'**ABX Pentra Clean-Chem CP** dans deux bouteilles DET.W : aiguille et agitateur.
2. Changer la solution contenue dans les bouteilles DET.W une fois par semaine.

Manipulation sur ABX Pentra 400 et Pentra C400

Retirer le bouchon de la cassette, placer la cassette dans le compartiment réactif réfrigéré de l'appareil.

Matériels nécessaires mais non fournis

- Analyseur de biochimie.
- Equipement standard de laboratoire.

Conservation et stabilité

Stabilité avant ouverture :

Stable jusqu'à la date d'expiration indiquée sur l'étiquette s'il est stocké entre 2-8°C.

Stabilité après ouverture :

Une fois ouvert, **ABX Pentra Clean-Chem CP** est stable pendant 45 jours à 2-8°C ou installé sur le compartiment réfrigéré de l'analyseur de biochimie ABX Pentra 400 ou Pentra C400.

Traitement des déchets

Se référer à la législation locale en vigueur.

Précautions générales^c

- Réactif de diagnostic *in vitro*, à usage professionnel uniquement. Destiné à une utilisation en laboratoire.
- Réservé à l'usage prescriptif.
- Ce réactif est classé comme dangereux conformément aux réglementations (CE) n° 1272/2008.

^aModification : modification de chapitre Domaine d'utilisation.

^bModification : nouvelle forme de notice.

^cModification : modification de la classification.

ABX Pentra Clean-Chem CP

■ Avertissement

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- Ne pas avaler. Eviter tout contact avec la peau et les muqueuses.
- Respecter les précautions d'emploi standard du laboratoire.
- Les cassettes de réactifs sont à usage unique et leur mise aux déchets doit être effectuée conformément aux législations locales en vigueur.
- Se référer à la MSDS associée au réactif.
- Ne pas utiliser le produit en cas de trace visible de détérioration biologique, chimique ou physique.
- Ne pas utiliser le produit si les conditions de conservation recommandées, notamment la température, ne sont pas respectées.
- L'utilisateur doit être formé par un représentant HORIBA Medical avant d'utiliser l'appareil.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier si ce document est applicable au réactif utilisé.
- Pour toute assistance technique, veuillez contacter le +33 (0)4 67 14 15 16.
- Tout incident grave survenu en relation avec le dispositif doit être signalé au fabricant et à l'autorité compétente du pays dans lequel l'utilisateur et/ou le patient sont établis.